La Haute Autorité de Santé (HAS) propose aujourd'hui 6 nouveaux indicateurs qui permettront aux établissements de santé qui le souhaitent d'évaluer la prise en charge du patient alcoolo-dépendant durant la phase initiale du sevrage. Adaptés au contexte et aux pratiques, ces indicateurs sont disponibles à compter du 16 septembre 2013.

Depuis 2008, la HAS coordonne le recueil d'indicateurs de qualité et de sécurité des soins au sein des établissements de santé. Ces indicateurs constituent un support pour les démarches d'amélioration de la qualité et la sécurité des soins entreprises par les établissements de santé. Ces 6 indicateurs optionnels sont aujourd'hui mis à disposition des établissements de santé ayant une activité de MCO, et/ou de SSR et/ou de santé mentale. Ils ont été développés par des professionnels impliqués dans la prise en charge des troubles liés à une consommation excessive d'alcool.

Le sevrage thérapeutique : une étape essentielle dans le traitement des patients alcoolo-dépendants

Le sevrage thérapeutique s'intègre dans une stratégie globale de soins du sujet alcoolo-dépendant. I l constitue une étape incontournable et essentielle pour assurer la prévention et le traitement des symptômes de dépendance physique et des complications induites par la suppression brutale de l'alcool.
C'est pourquoi la HAS met aujourd'hui à disposition un ensemble de 6 indicateurs optionnels de pratique clinique pour aider les professionnels à mesurer et à améliorer leurs pratiques.

Les 6 indicateurs sur lesquels les établissements de santé pourront s'évaluer portent sur :

· le contexte du sevrage,

· le suivi du patient dans les 24 premières heures du syndrome de sevrage,

· l'hydratation dans les 24 premières heures du syndrome de sevrage,

· l'information sur l'arrêt du tabac,

· le suivi du traitement par benzodiazépines,

· les modalités de prise en charge post-sevrage.

Une fiche descriptive de ces 6 indicateurs et des méthodes de recueil est disponible sur le site de la HAS.

Disponibles à compter du 16 septembre 2013

Les indicateurs seront calculés à l'échelle d'un établissement de santé, à partir de l'analyse rétrospective de dossiers de patients ayant bénéficié d'une prise en charge de plus de 24 heures dans un service d'hospitalisation et ayant fait un sevrage de l'alcool durant l'hospitalisation.

A la fin de la campagne de recueil en mars 2014, les établissements de santé disposeront d'un comparatif par rapport à la moyenne des établissements volontaires ayant participé.

Dès le début du second trimestre 2014, l'ensemble des données issues de cette campagne sera compilé et analysé avec la contribution des sociétés savantes et un rapport de synthèse de la démarche intégrant l'analyse descriptive de
ces résultats
sera mis en ligne sur le site de
la HAS. Les
résultats de ces indicateurs optionnels
,
par établissement
,
n'ont pas vocation à être diffusés publiquement
.

Consultez les documents en cliquant ici